académie Dijon direction des services départementaux de l'éducation nationale Saône-et-Loire éducation nationale Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	École Élémentaire André Higonet Hurigny **Conseil d'école du 14 novembre 2019** Procès-verbal

Présents :

- Mmes FOUGERAS, GIRARD, PAPET, USINABIA, DELUME, VINCENT, et BERNARD-QUINANZONI et CHANUT, représentantes des parents d'élèves
- Mmes DREVET, HENNEBAUT, MOUHLI, M VALENTIN et M DUQUENNOY, enseignants
- Mme LAVENANT, psychologue de l'Éducation Nationale
- Mme BERARD, enseignante spécialisée
- M VALLET, Adjoint en charge des affaires scolaires
- Mme DECREUSEFOND. DDEN

Excusés :

- M DEYNOUX, Maire
- M FRANCOIS, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme RATIVET, représentante des parents d'élèves
- Mmes DROUOT ET SARRIEN, enseignantes

Mme USINABIA est désignée secrétaire de séance.

1/ Résultat des élections

Les élections ont eu lieu le 11 octobre. 5 postes étaient à pourvoir.
168 électeurs / 136 votants / 15 bulletins nuls / Taux de participation : 80,95 %
Le taux de participation augmente chaque année, il était de 66,7 % en 2013.

2/ Effectifs de l'école

L'école accueille101 élèves répartis de la façon suivante:
Classe de Mme Drevet : 17 CP
Classe de M Duquennoy et Mme Drouot : 26 CE1
Classe de Mme Hennebaut : 21 CE2
Classe de Mme Moulhi : 8 CM1 et 10 CM2
Classe de M Valentin : 10 CM1 et 9 CM2
Moyenne de l'école : 20,4 élèves par classe

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020 : 105 élèves soit une hausse de 3,96 %.

3/ Vote du règlement intérieur

La loi pour l'école de la confiance, promulguée le 26 juillet 2019, a rendu obligatoire l'école à partir de 3 ans. Dans ce cadre, le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques doit être modifié. Pendant cette phase de réécriture, le règlement intérieur ne peut être soumis au vote du conseil d'école. Celui de l'année scolaire 2018-2019 reste applicable.

4/ Exercices de sécurité

Un exercice «incendie» a eu lieu le jeudi 5 septembre. Il s'est très bien déroulé.
L'exercice «attentat-intrusion» a eu lieu le jeudi 26 septembre. Dans le scénario retenu, la fuite était impossible et chaque classe devait s'enfermer. Un silence absolu était attendu. Seuls les élèves de CE1 ont échoué.

5/ GiveBox
Elle a été mise en place sur proposition du Conseil Communal des Enfants l'année dernière. Elle a nécessité des travaux de la part des agents communaux. Les enfants l'ont décorée avec l'aide d'un artiste. Si les débuts ont été prometteurs, le désordre s'est vite installé et des incivilités ont été constatées. Les élèves du conseil communal et leurs camarades sont très déçus de cette dérive.

Ce lieu est avant tout un lieu de partage dont l'objectif est de donner une seconde vie aux livres et aux jeux de nos enfants. Ce n'est pas une déchetterie : les jeux et les livres qui y sont déposés doivent être complets et en bon état. La GiveBox n'est pas non plus un espace de jeux servant à occuper les enfants à la sortie de l'école. Il est important que ces derniers soient accompagnés par leurs parents qui pourront ainsi les guider dans leurs choix.

6/ Coopérative scolaire : Bilan de l'année scolaire 2018 – 2019

- Dépenses : 1190,82 € → abonnements, achats de livres pour le prix des Incorruptibles, achats de matériel pour réaliser divers objets (cadeaux de la fête des mères et de la fête des pères, objets vendus au Téléthon)
- Recettes : 1230,60 € → cotisations des parents et photos de classe,
- Résultat : 39,78 €
- Solde du compte bancaire : 1498,00 €

6/ Évaluations Repères CP CE1
En CP, chaque séquence devait durer 20 minutes. Elles prennent en réalité beaucoup plus de temps. Des enfants ont été découragés par la longueur de certaines épreuves et n'ont pas terminé plusieurs exercices. Ces évaluations, par leur forme, ne sont pas adaptées à des élèves entrant au CP. Cette année, elles ont montré que 23,5 % des élèves ne connaissaient pas le nom des lettres et que 11 % ne connaissaient pas l'écriture en chiffres des nombres de 0 à 10. Elles confirment les éléments qui nous ont été transmis par nos collègues de l'école maternelle.
Avant ce dispositif national et obligatoire, Mme Drevet faisait passer le test Médial qui nous permettait d'en apprendre plus sur les compétences de nos élèves en début de CP.

Au CE1, on observe des écarts très importants en lecture. Les élèves les moins rapides ont moins bien réussi les questions de compréhension. En mathématiques, la moitié des élèves apparaissent en difficulté en résolution de problèmes et en calcul réfléchi. Ils ont parfois été déstabilisés par la forme des exercices ou leur longueur.

Vitesse de lecture (fluence)	
Score le plus faible	19 mots/minute
Score le plus élevé	161 mots/minute
Moyenne	72 mots/minute

Questions de compréhension	
Score le plus faible	2/8
Score le plus élevé	8/8
Moyenne	6,5/8

Mme Bérard précise que les résultats des élèves d'Hurigny sont très satisfaisants. Elle est remerciée pour l'aide qu'elle a apportée dans la passation de ses évaluations.

7/ Organisation des APC
Des Ateliers Pédagogiques Complémentaires sont organisés les mercredis à 11h30 et/ou les vendredis à 15h30. Ils sont proposés aux élèves ayant des difficultés en lecture.

M Duquennoy étant déchargé de la totalité des heures d'APC, les élèves de CE1 seront encadrés par Mme Drevet, Mme Drouot et Mme Jayet-Laviolette, directrice de l'école maternelle.

8/ Interventions du RASED
En CE1, Mme Bérard intervient les mardis et vendredis auprès des élèves ayant besoin de progresser en lecture. Pour améliorer les relations entre enfants et apaiser le climat de classe des CE1, des débats philosophiques leur sont proposés dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique. Une fois par semaine, la classe est partagée en deux groupes. Mme Bérard et Monsieur Duquennoy proposent aux élèves de répondre collectivement à des questions comme « Qu'est-ce qu'apprendre ? » ou encore « Qu'est-ce que la médisance ? » . A partir de ces échanges, un bilan écrit est réalisé.

Actuellement, Mme Lavenant n'assure pas de suivi individuel dans l'école. Les parents peuvent la contacter sur proposition des enseignants ou s'ils en ressentent le besoin. Elle est sollicitée pour des bilans dans le cadre de saisine MDPH et participe aux réunions lors des demandes d'AESH par exemple.

Mme Lavenant et Mme Bérard organiseront fin mars ou début avril une réunion à laquelle toutes les familles seront invitées sur le thème du harcèlement à l'école. Elles remercient la mairie d'Hurigny qui a permis l'achat de fournitures pour le fonctionnement du RASED.

9/ Projet d'école
L'axe principal du projet d'école vise à améliorer la compréhension de la langue écrite. Pour mesurer l'impact des actions mises en place, les élèves de CE2 passent une évaluation fin juin.
Moyenne de classe en juin 2018 : 10,79
Moyenne de classe en juin 2019 : 12,63
Les premiers résultats sont donc très encourageants.

10/ Projets des classes

- ***Parcours Éducatif, Artistique et Culturel***

Mardi 19 novembre, dans le cadre du dispositif *École et Cinéma,* les élèves de CP iront voir *Katia et le crocodile* et les élèves de CM1 et CM2 *Azur et Asmar.* Une séance sera proposée chaque trimestre. Vendredi 20 décembre, tous les élèves assisteront à une pièce de théâtre *Le Bal de Renart.* Ce spectacle est offert par le Sou des Écoles pour Noël. Jeudi 30 Janvier, les CE1 et CE2 se rendront au théâtre pour voir un spectacle de danse *La Belle au bois dormant.* L'équipe enseignante veille à ce que chaque enfant puisse, au cours de sa scolarité, fréquenter différents lieux culturels.

Toutes les classes participent au Prix des Incorruptibles. Enfants, parents, enseignants et bénévoles de la bibliothèque seront invités à voter pour leur livre préféré en fin d'année scolaire. Florence Perrot viendra présenter dans chaque classe les sélections de cette année.

- ***Questionner le monde***

Les élèves de CP et CE2 sont allés vendredi 8 novembre à Bussières voir l'exposition « Ouvrons les yeux » sur le thème de la nature. Bénévoles et passionnés de diverses associations ont pu partager avec eux leurs connaissances sur les champignons, les abeilles, les oiseaux, les chauve-souris, le compost ...

Mme Pardon est intervenue en CE2 sur le tri des déchets et le compostage. En collaboration avec le Restaurant Scolaire qui souhaite mettre en place un composteur, les élèves de Mme Hennebaut réaliseront différentes affiches et devront aider leurs camarades à trier correctement leurs déchets à la cantine.

- ***Éducation à la santé***

Mme Decreusefond propose aux enseignants de CM1/CM2 deux séances d'1h30 afin de sensibiliser les élèves aux effets néfastes du tabac (dégâts du tabac, dépendance…). Cette action sera reconduite.

- ***Éducation Physique et sportive***

Les élèves de Mme Mouhli ont suivi un cycle de lutte (7 séances) avec un intervenant du club « Mâcon Lutte Olympique ». Les élèves de M Valentin ont également pu pratiquer cette activité sportive dans le cadre d'un échange de service entre les deux enseignants de CM.
Mme Moulhi emmènera ses élèves à la piscine à partir du jeudi 21 novembre. S'agissant d'un enseignement obligatoire, les séances sont financées par MBA qui met à disposition les bassins et les maîtres nageurs. La municipalité finance les transports .

Le Sou des Écoles et la municipalité sont remerciés. Les ressources financières mises à disposition de l'équipe enseignante permettent la réalisation de projets divers. Toutefois, les recettes de l'association ont été moins importantes que l'année dernière. Deux manifestations n'ont pas eu lieu et certaines n'ont pas eu autant de succès que par le passé. Pour cette année scolaire, le Sou des Écoles nous alloue un budget généreux de 5000 €.

Le Sou des écoles et le Restaurant Scolaire sont toujours à la recherche de bénévoles. M. Vallet fait appel aux parents qui souhaiteraient s'investir auprès de ces deux associations. Chacun peut y consacrer le temps qu'il souhaite et participer ainsi au bien-être des élèves à l'école. C'est également l'occasion de rencontrer d'autres parents.

11/ Questions Diverses

M Vallet précise qu'en 2020 le budget communal sera voté après les élections municipales. Il invite l'équipe enseignante à anticiper ses demandes d'investissement.

Peut-on parler de pédagogie au conseil d'école ?

Il est tout à fait possible de parler de pédagogie en conseil d'école. Lors de la présentation du projet d'école, l'équipe enseignante, à partir de l'analyse des résultats des élèves, identifie ses points forts et ses points faibles. Elle explique les actions qui sont envisagées pour y remédier. Le conseil d'école est informé de la mise en place des différentes actions retenues et des résultats obtenus.

Les questions de pédagogie abordées lors du conseil d'école doivent conserver un caractère exclusivement collectif. Le conseil d'école n'est pas compétent pour débattre des méthodes pédagogiques d'un enseignant. De la même manière, nous n'évoquerons jamais le cas d'un élève ni celui d'une famille.

Certains parents de CM1, des deux classes, se sentent en difficulté par rapport au travail intense demandé à la maison. Ils pensent qu'il y a un trop grand écart de demande d'investissement entre la classe de CE2 et de CM1.

Le passage du CE2 au CM1 correspond à un changement de cycle. L'élève passe du cycle des apprentissages fondamentaux au cycle de consolidation qui se termine en fin de 6ème. Il est tout à fait normal que les enseignants demandent à l'élève davantage de travail personnel à la maison. Les enseignants donnent des leçons dont certaines sont à connaître par cœur (règles d'orthographe et exceptions, terminaisons en conjugaison, tables, définitions en histoire et géographie,...). Il est important que les élèves travaillent la mémorisation. Les mêmes leçons sont proposées plusieurs fois : il s'agit donc souvent de révisions. Pour aider les élèves à préparer leurs évaluations les enseignants proposent des fiches méthodologiques en complément des leçons.

Les familles qui rencontrent des difficultés avec les devoirs sont invitées à rencontrer directement les enseignants concernés.

Le Président	La secrétaire de séance
M Duquennoy	Mme Usinabia